

# APPEL À PROJETS « INCLUSION » - 4<sup>E</sup> ÉDITION

## BOÎTE À OUTILS

*Cette boîte à outils est à votre disposition pour vous aider à préparer le projet d'accessibilité de votre établissement.*

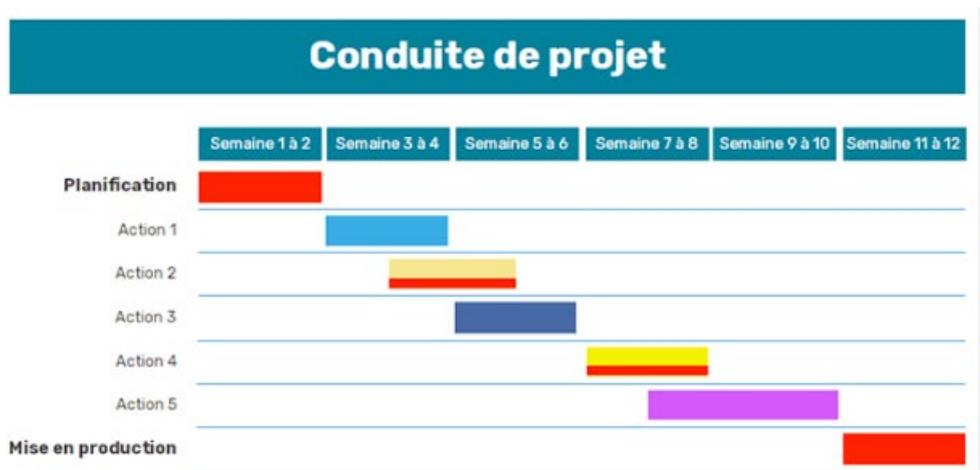
*Elle reprend une série de documents utiles, tant axés sur la méthodologie de gestion de projets et de prise de décision que sur les guides et normes d'accessibilité des bâtiments pour les personnes en situation de handicap.*

## 01. OUTILS DE GESTION DE PROJETS ET DE PRISE DE DÉCISION

### 01.1 / LE DIAGRAMME DE GANTT

Cet outil de méthodologie de gestion de projets qui permet de visualiser dans le temps les diverses tâches composant le projet. Différentes versions sont disponibles en ligne, notamment via ce lien : <https://create.microsoft.com/fr-fr/template/diagramme-de-gantt-simple-4bf6b793-490f-4623-84ca-c9c6251a91fc>.

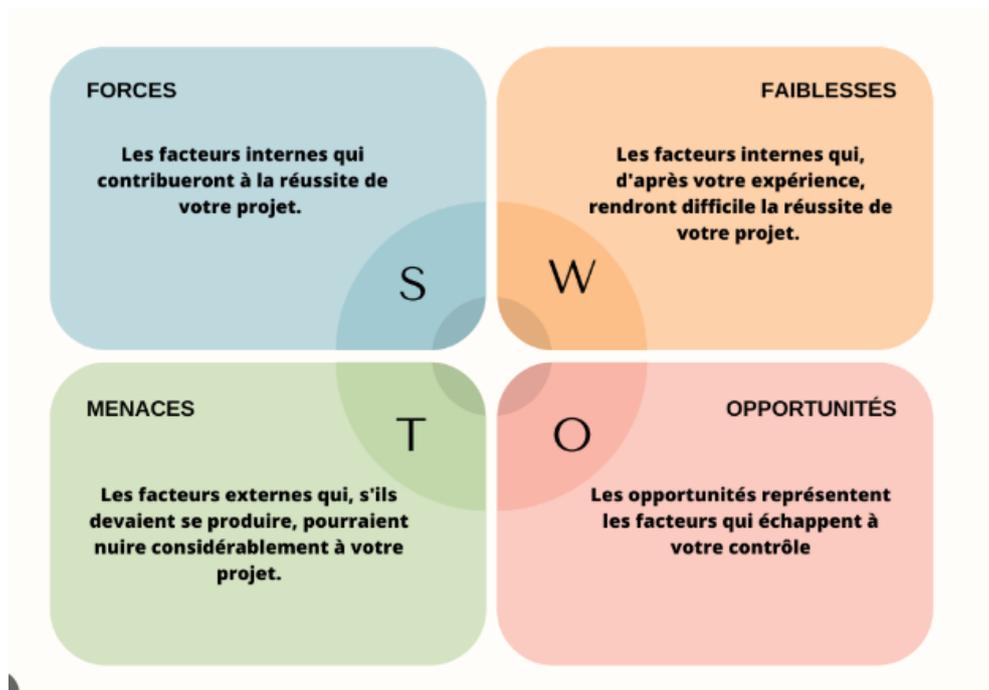
Exemple :



## 01.2 / L'ANALYSE SWOTT

Cette analyse permet de déterminer les options possibles pour préciser les objectifs du projet et identifier les facteurs internes et externes favorables et défavorables à la réalisation de ces objectifs.

Type de tableau à préparer dans une analyse Swott sur son projet :



## 02. OUTILS D'AIDE À LA CONCEPTION D'UN BÂTIMENT ACCESSIBLE

### 02.1 / AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX ÉTUDIANT-ES EN SITUATION DE HANDICAP : GUIDE RÉFLEXIF, FICHES CONSEILS, AUDIT DES PIÈCES ET GRILLE PAR HANDICAP) (ARES – CESI 2021)

Ce guide et ces annexes ont été élaborés par l'asbl AccessAndGo à l'initiative de la Commission de l'enseignement supérieur inclusif (CESI) en collaboration avec l'ARES afin de doter les établissements d'enseignement supérieur (EES) d'un guide pédagogique permettant d'appréhender les exigences techniques et architecturales des bâtiments à respecter en matière d'accessibilité, en tenant compte de différents types de handicap.

Ce guide a été distribué en 2021 à l'ensemble des EES de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si votre établissement ne dispose pas encore/plus de ce guide, n'hésitez pas à vous adresser à l'ARES pour bénéficier d'une version électronique.

NB : Il est néanmoins à noter que quelques-unes des recommandations du guide sont à croiser avec celle du guide du CAWaB, décrit plus bas ainsi qu'avec les informations reprises au point 3 ci-dessous (notamment les dimensions de toilette, les systèmes d'ouverture de porte, etc.).

## 02.2 / LE GUIDE D'AIDE À LA CONCEPTION D'UN BÂTIMENT ACCESSIBLE (CAWAB)

Ce guide est très complet et est disponible en ligne via le lien suivant : <https://cawab.be/guide-batiment>.

Nous vous recommandons vivement de parcourir ce guide avant de préparer votre projet.

## 03. BALISES IMPORTANTES POUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ<sup>1</sup>

### 03.1 / LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT SECU-E (CAWAB, 2017)

Respecter la chaîne de déplacement SECU-E permet d'avoir une priorisation logique des aménagements et de promouvoir une architecture universelle qui évite de se focaliser que sur une situation de handicap plutôt qu'une autre (surtout pour une nouvelle construction ou un réaménagement total d'un espace).

#### LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT <SECU-E>

##### • LA PHILOSOPHIE :

Tout déplacement, quel qu'il soit, aux abords d'un bâtiment et au sein d'un bâtiment implique cinq démarches consécutives :

- Stationner
- Entrer
- Circuler
- Utiliser
- Évacuer

Les personnes valides n'en ont bien souvent pas conscience (à l'inverse des personnes à mobilité réduite).

Ces 5 démarches sont les **5 maillons de la chaîne de déplacement** que nous avons appelée :

<SECU-E> (Stationner - Entrer - Circuler - Utiliser - Évacuer)

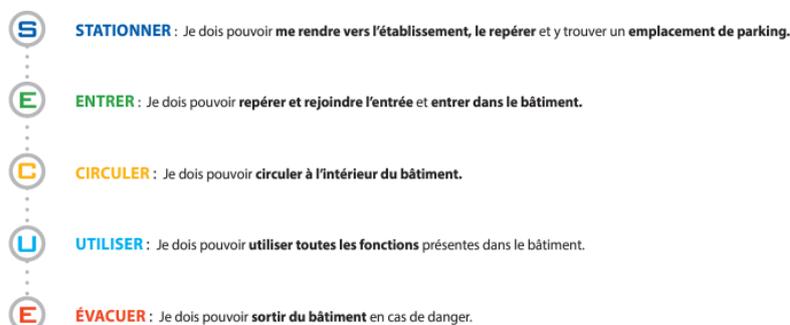
Tout au long de cette chaîne de déplacement, les personnes à mobilité réduite, quel que soit leur handicap, tout comme les personnes valides, doivent pouvoir se mouvoir en **parfaite autonomie**, et y **évoluer de manière continue, sans rupture** de la chaîne.

La chaîne de déplacement est organisée pour envisager **l'accessibilité d'un bâtiment (ou d'un site regroupant plusieurs bâtiments) dans sa totalité**.

En effet, en tenant compte de cette logique de déplacement, le concepteur s'assure :

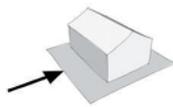
1. que **l'ensemble des besoins** des personnes à mobilité réduite soit correctement pris en compte.
2. de la **cohérence** des aménagements réalisés ; cette logique permet d'éviter des situations loufoques dans lesquelles des adaptations pour PMR sont réalisées mais se révèlent inaccessibles. Par exemple, un WC adapté dans un bâtiment dont l'entrée est précédée de marches.

##### • APERÇU DES 5 MAILLONS DE LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT :

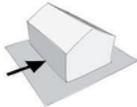


CAWaB - Référentiel bâtiment - Principe de conception - version 2017 - PAGE 27

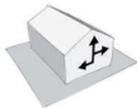
<sup>1</sup> Identifiées par des experts en accessibilité, membre du jury de l'appel à projets inclusion

**STATIONNER :**

Je dois pouvoir me rendre vers l'établissement, que ce soit en voiture, à pied, ou en transports en commun.  
Je dois pouvoir repérer le site et/ou le bâtiment.  
Je dois pouvoir y trouver des possibilités de stationnement.  
Les emplacements de parking réservés doivent se situer à proximité de l'entrée.

**ENTRER :**

Je dois pouvoir identifier la porte d'entrée du bâtiment et rejoindre l'entrée en toute autonomie.  
La voie d'accès doit être accessible (signalisation, revêtements de sols, niveaux, absence d'obstacles, largeurs de passage...).  
Je dois pouvoir franchir l'entrée du bâtiment (libre passage suffisant, absence de ressaut...).

**CIRCULER :**

Je dois pouvoir circuler à l'intérieur du bâtiment, aussi bien horizontalement (couloirs, signalisation, éclairage...) que verticalement pour accéder aux étages (escaliers, ascenseurs...).

**UTILISER :**

Je dois pouvoir utiliser toutes les fonctions présentes dans le bâtiment.  
Autrement dit, je dois pouvoir accéder à toutes les activités qui se déroulent dans le bâtiment et y participer, qu'il s'agisse d'un accueil, des sanitaires, de bureaux, d'une cafétéria, d'une exposition, d'une conférence, d'un spectacle, d'un cours...

**ÉVACUER :**

Je dois pouvoir être prévenu du danger, en cas d'incendie par exemple.  
Je dois savoir quel chemin d'évacuation je dois emprunter (signalétique évacuation incendie...)  
Le chemin d'évacuation doit être accessible et me permettre de me mettre à l'abri de tout danger, quel que soit mon handicap (procédure d'évacuation, locaux refuges, sorties de secours sans ressauts...).

CAWaB - Référentiel bâtiment - CAHIER 1 - Principe de conception - version 2017 - PAGE 29

### 03.2 / DES AMÉNAGEMENTS « RESPONSIVES »

Il est essentiel de tenir compte du concept de « **responsivité** » des aménagements proposés. Ce concept renvoie à l'idée qu'il ne faut pas se limiter aux normes d'accessibilité sans tenir compte de l'aspect « fonctionnel » de ces aménagements ; c'est à dire qui tiennent compte d'un maximum de situations de handicap et qui soient pérennes dans le temps.

### 03.3 / QUELQUES POINTS D'ATTENTION (NON EXHAUSTIFS) DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES D'UN BÂTIMENT

- » **Accès aux bâtiments** : pas de badge<sup>2</sup> à insérer ou à poser sur une borne, car ils ne peuvent être utilisés par tous les étudiants (atteinte au niveau des membres supérieurs). Privilégier les portes automatiques avec détection de mouvements (des portes coulissantes plutôt qu'une simple motorisation sur porte risquant d'être moins résistante dans le temps) ou détection de badge, mais à distance sans devoir positionner quelque chose sur une borne, juste en étant positionné à 1 m de la porte par exemple.
- » **Mains courantes** : elles doivent être doubles de chaque côté et prolongée en suffisance.
- » **Aux abords de l'établissement** : s'il n'y a pas d'accès facile et rapide à un espace vert penser à en créer un espace pour les chiens d'assistance avec des dimensions suffisantes pour qu'un chien se sente à l'aise.

<sup>2</sup> Attention, cela diffère de ce qui est noté dans le guide réalisé par AccessAndGo pour les EES, à l'initiative de la CESI. Les badges ne sont donc pas à privilégier pour l'ouverture de porte.

- » Attention de respecter le **pourcentage des pentes** (*guide du CAWaB, p35*) et bien prévoir des zones de repos.
- » **Sanitaire** (*guide du CAWaB p 72*) :
  - un espace de 220\*220 cm (plutôt que 150\*150 cm) ;
  - une aire de transfert des deux côtés de la toilette pour faciliter l'accès à un maximum de personnes (au moins pour l'une des toilettes de l'EES) ;
  - un lavabo avec miroir (pour intimité si nettoyage sonde ou autre) ;
  - un système de séchage des mains accessible ;
  - Contraste des couleurs pour les personnes malvoyantes (beaucoup de toilettes sont entièrement blanches ou grises) ;
  - éviter de mettre trop de sas et de portes en voulant par exemple délocaliser le lavabo et bien vérifier que le cheminement est aux normes et dispose d'une air de rotation de chaque côté de la porte.
- » **Ascenseur** (*guide du CAWaB p 68*) : bien vérifier que l'ensemble des points d'accessibilité sont pris en compte pour accueillir toutes les situations de handicap (boutons en relief et en braille, miroir à bonne hauteur...).
- » Un **espace silence** à prévoir dans le bâtiment pour tout le monde (aide pour les personnes avec TSA ou TDAH, psy ...).
- » Un **espace pour charger sa chaise roulante électrique ou son scooter**.

### 03.4 / **SUGGESTIONS POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ**

- » **Application e-Bacon gps** pour se repérer dans un établissement (utilisé par exemple par des hôpitaux).
- » **Application avec notification gsm** permettant de prévenir l'étudiant.e en situation de handicap en cas de changement de local de classe pour un cours ou pour donner la possibilité de joindre une personne en cas de problème. Exemple d'application : <https://imagina.com/fr/fonctionnalites/campus/notifications-push>.
- » **Toilettes japonaises** avec contrôle vocal et télécommande.
- » Mettre en place des systèmes de **capture vidéo des séances de cours et améliorer la technicité de l'enseignement à distance**.
- » **Domotique pour chambre étudiante** : application pour contrôler à la voix sur smartphone ou en tactiles objets connectés tels que lit, volets, radiateur, lumière, porte, etc.

## 04. LIENS UTILES

- » **Le CAWaB** : <https://cawab.be>
- » **Plain-pied** : <https://plain-pied.be/>
- » **Access and Go** : <https://accessandgo.be/>
- » **Atingo** : <https://atingo.be/>